



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement du campus Chartreuse à Castres avec extension du parking existant

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Pierre Fabre Médicament

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

6 6 2 | 0 0 6 | 1 7 0 | 0 0 1 0 1

Forme juridique

2120Z

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Le projet prévoit l'aménagement du campus Chartreuse à Castres avec extension des parkings existants afin de porter le nombre de places de stationnement à 360 (création de 189 places supplémentaires en evergreen).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société pierre Fabre Médicament envisage l'aménagement du campus Chartreuse afin d'implanter un nouveau bâtiment administratif et d'agrandir les parkings existants pour assurer l'accueil de tous les collaborateurs. Le projet prévoit l'implantation du nouveau bâtiment administratif et voiries d'accès pour une emprise au sol d'environ 5 063 m² et l'aménagement de 189 places de stationnements supplémentaires en revêtement perméable sur la commune de Castres (81100).

Le terrain du projet se situe dans une zone d'activités et comporte un bâtiment existant qui sera démoli afin de réaliser un nouveau bâtiment.

4.2 Objectifs du projet

Le projet permettra la démolition d'un bâtiment existant pour l'implantation d'un nouveau bâtiment administratif avec restaurant d'entreprise pour une surface de plancher d'environ 8 621 m². Le nouveau bâtiment présentera une partie en toiture végétalisée, tandis que les cheminements piétons pour l'accès aux bâtiments présenteront des revêtements perméables (micro désactivé ou stabilisé). De nombreux arbres existants seront conservés lors de l'aménagement du projet, tandis que les abords du nouveau bâtiment et les espaces entre les places de stationnement seront plantés avec de nouvelles plantations indigènes de hautes et moyennes tiges (consultation faite auprès de la Société Tarnaise des Sciences Naturelles afin de recueillir les essences spontanées adaptées au climat local).

L'implantation du nouveau bâtiment sera accompagnée par l'extension du parking existant avec création de 189 places supplémentaires en revêtement perméable de type terre-pierre. Le nombre total de places sera donc porté à 360 dont 8 places PMR et 18 places équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces stationnements serviront à l'accueil de l'ensemble des collaborateurs de la société.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux nécessiteront la modification de l'aire de livraison afin de pouvoir construire le nouveau bâtiment projeté. Les parkings existants seront étendus afin de créer de nouvelles places de stationnement en revêtement perméable.

La construction du nouveau bâtiment administratif projeté nécessitera ensuite des terrassements, la mise en place de puits de géothermie et la reprise des réseaux divers, dont ceux alloués à la gestion des eaux pluviales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, de part son activité principalement administrative, le site sera utilisé en journée par les collaborateurs de la société afin de stationner sur le site et par les camions effectuant les livraisons.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau, rubrique 2.1.5.0.

Le projet est soumis à dépôt de permis de construire selon le code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du terrain	41 345 m ²
Emprise au sol du bâtiment	5 063 m ²
Surface parkings perméables	2 525 m ²
Surface espaces verts	26 537 m ²
Nombre de places de stationnement	360

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone industrielle La Chartreuse,
81100 Castres

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 5 9 ' 3 1 " 02 Lat. 2 ° 18 ' 7 1 " 57

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se situe à environ 440m du site du projet : -ZNIEFF de type 2 : « Rivières Agoût et Tarn de Burlats à Buezt-sur-Tarn ».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le campus Chartreuse se situe à Castres, à proximité du PPBE concernant les grandes infrastructures de transports de l'Etat et couvrant le RN126.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans les périmètres de protection des abords de monuments historiques suivants : -Chartreuse de Saïx (inscription le 24/01/1978) -Domaine de la Fedral (inscription le 05/05/1964)

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Castres est couverte par un PPRI approuvé le 10 janvier 2018. Les terrains du projet se situent en dehors du risque inondation identifié sur la commune. Le PPRI de Castres a été approuvé le 10 janvier 2018.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain du projet se situe dans la Zone de Répartition des Eaux ayant pour code ZRE8101 selon l' Arrêté préfectoral du 27 mars 1996 - Annexe A
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain du projet se situe à environ 440 m du site Natura 2000 suivant : ZSC « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux d'aménagement nécessiteront l'apport de matériaux nécessaires à la mise en place des voiries et réseaux divers, et un apport de terre végétale locale pour les espaces verts nouvellement créés. La plupart des voiries existantes seront cependant conservées, permettant de réduire les enrobés créés.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un inventaire de la biodiversité du site a été réalisé le 11 juin 2020 par la Société Tarnaise de Sciences Naturelles et aucune espèce végétale réglementée n'a été observée (cf. annexe volontaire n°7). Un autre inventaire a été réalisé par l'association précitée pour le document cible HQE-BD Biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situant à l'écart du site Natura 2000 le plus proche et n'ayant pas de connexion avec de dernier, il n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce inscrite au formulaire de la ZSC « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou ».

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe sur des terrains entretenus au sein d'une zone d'activités existante ne présentant pas de continuités écologiques majeures alentour.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet induit le déplacement de camions et engins de chantier afin de réaliser les travaux d'aménagement du site. En phase exploitation, le projet induit le déplacement de véhicules particuliers afin de se rendre sur site et de camions nécessaires aux livraisons. Le nouvel abri vélo prévu au sein du projet favorisera les déplacements doux dans le secteur.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le chantier sera principalement diurne, n'entraînant pas d'émissions lumineuses.</p> <p>En phase exploitation, le site et le parking associé entraîne des émissions lumineuses liées à l'éclairage.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le futur bâtiment sera relié au réseau d'eaux usées communal. Les eaux pluviales seront rejetées dans le milieu hydrographique superficiel après rétention et régulation (fossés existants puis l'Agoût).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situant dans une zone d'activités déjà urbanisée, il est peu susceptible d'entraîner des modifications sur les activités humaines. En phase exploitation, le projet permettra de consolider l'économie locale avec le soutien d'emplois dans le secteur.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La gestion et infiltration des eaux pluviales à la source seront favorisées par la mise en place d'une toiture végétalisée sur une partie du nouveau bâtiment tandis qu'une partie des nouvelles places de stationnement créées seront en evergreen (189 places sur 360 places). De nombreux arbres existants sur le site seront conservés et renforcés par la plantation de nouveaux arbres de haute et moyenne tige, permettant de réduire les îlots de chaleur et de favoriser la mise en place de trames vertes.

L'aménagement du site tient compte des trames verte et bleue : haies, bosquets et arbres proches les uns des autres, font partie des aménagements ou sont conservés, et aucune clôture n'empêche la circulation de la faune. Les fossés restent ouverts, favorisant une gestion aérienne et enherbée des eaux pluviales.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'état initial du site à savoir une zone déjà urbanisée et exploitée, sans présence d'habitats naturels ou de continuités écologiques majeures, le projet ne portera pas d'atteinte majeure aux différents compartiments de l'environnement.

Un traitement particulier a été apporté à la gestion des eaux pluviales et à la prise en compte des éléments naturels existants pour l'aménagement du site. Le projet aura donc une incidence positive sur plusieurs compartiments de l'environnement (milieu physique et milieu humain), notamment par rapport à la situation prévalant aujourd'hui sur les terrains du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe n°7 : inventaire de la biodiversité du site réalisé le 11 juin 2020 par la Société Tarnaise de Sciences Naturelles

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

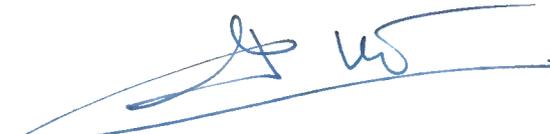
Fait à

CASTRES

le,

29/09/2022

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

FRANCE

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Qualité

Tél

Fax

Courriel

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage



Annexe 3 : Zone d'implantation du projet



Prise de vue n°1 : Photographie du site depuis l'arrière du parking existant voué à extension (source : Valoris, juin 2021)



Prise de vue n°2 : Photographie de la voirie principale du site conservée dans le cadre de l'aménagement (source : Valoris, juin 2021)



Echelle : 1 / 3500
Projection : RGF93 Lambert 93

Edité le : 10-05-2022 11:21 (UTC + 1) Commune : Castres (81)
Edité par : SELARL VALORIS GEOMETRE-EXPERT

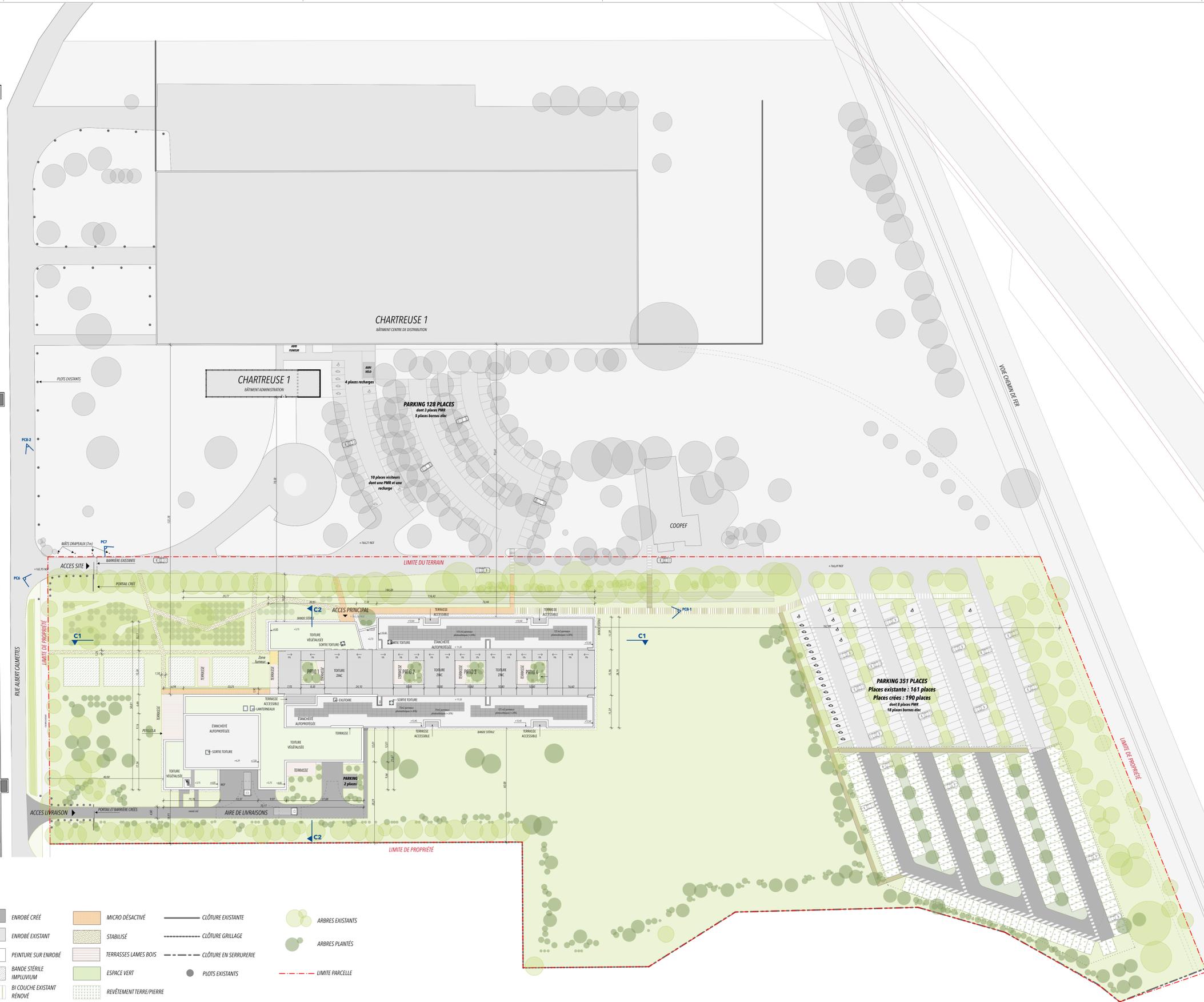


Localisation des prises de vues



Photographie du site dans son environnement lointain (source : Google satellite, 2017)

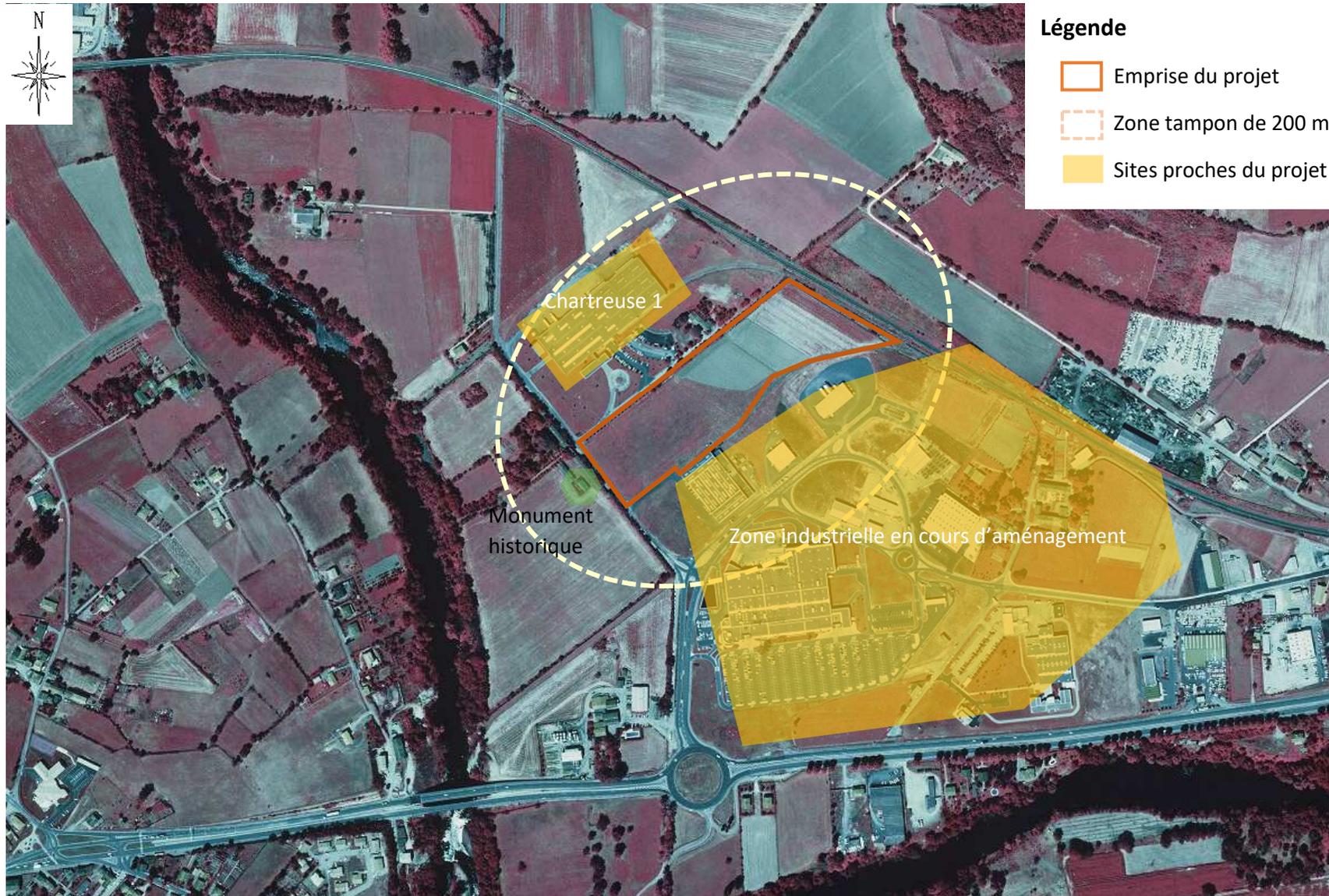
CHARTREUSE DE SAÏX



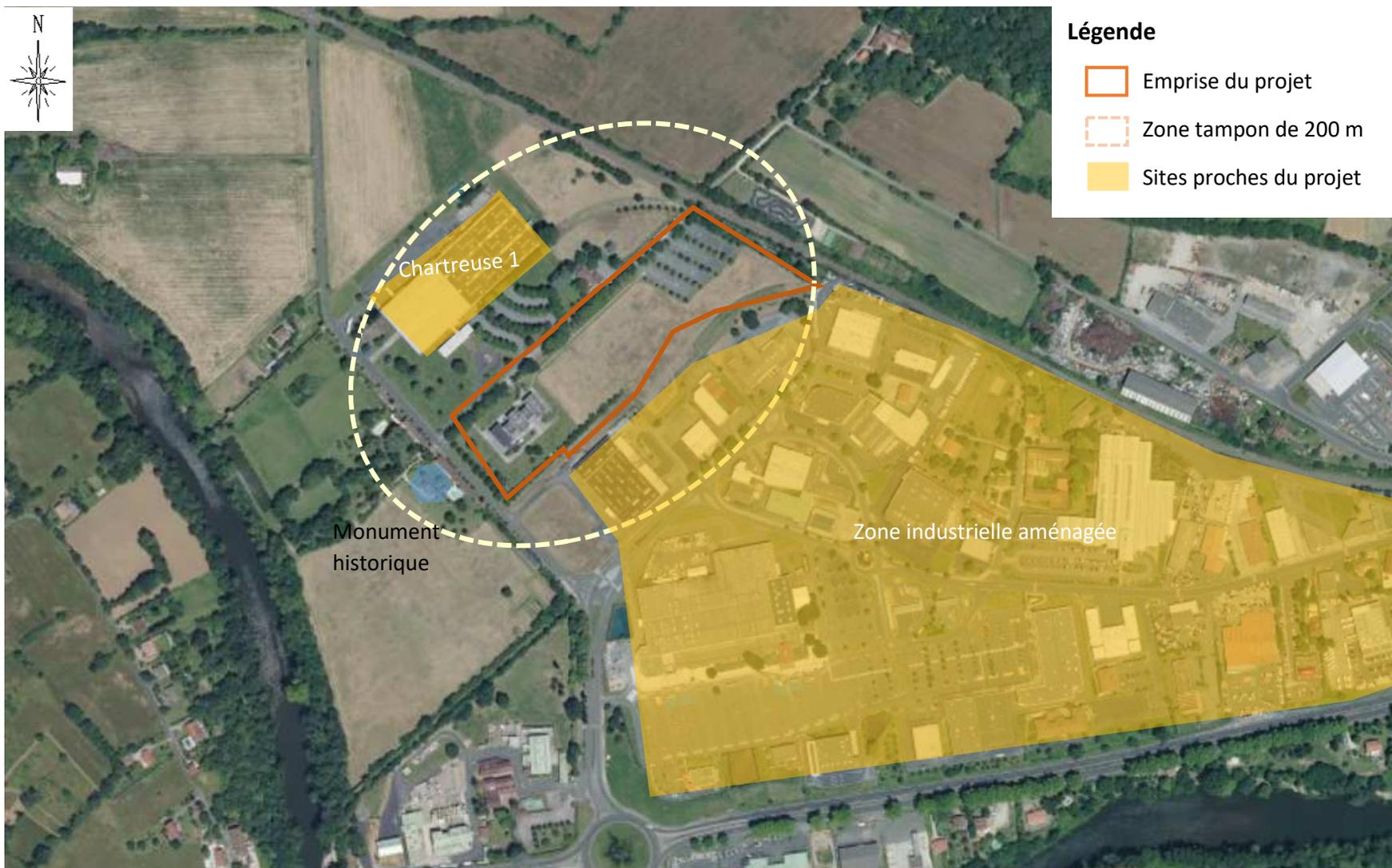
- ENROBÉ CRÉÉ
- ENROBÉ EXISTANT
- PEINTURE SUR ENROBÉ
- BANDE STÉRILE IMPLUVIUM
- BI COUCHE EXISTANT RENOVÉ
- MICRO DÉSACTIVÉ
- STABILISÉ
- TERRASSES LAMES BOIS
- ESPACE VERT
- REVÊTEMENT TERRE/PIERRE
- CLÔTURE EXISTANTE
- CLÔTURE GRILLAGE
- CLÔTURE EN SERRURERIE
- PLOTS EXISTANTS
- LIMITE PARCELLE
- ARBRES EXISTANTS
- ARBRES PLANTÉS

PIERRE FABRE	
<p>Pie</p> <p>Bureau d'Etudes</p> <p>14 Impasse</p> <p>238902022</p> <p>Plan de Masse projet</p>	<p>PC2-2</p> <p>Ech : 1:500</p>

Annexe 5 : Zone d'implantation du projet



Plan du site et de ses abords en juillet 1988 (source : IGN.fr)



Plan du site et de ses abords en 2020 (source : IGN.fr)



Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viour, de l'Agout et du Gijou

Légende

 Emprise projet

Inventaire du patrimoine naturel

 Site Natura 2000



AUTERIVE - REVEL - TOULOUSE
NAILLOUX - VENERQUE - BRAM - LEGUEVIN

Réalisation : Valoris, 2022
Données : Google Satellite, PICTO Occitanie



Société Tarnaise de Sciences Naturelles

16, rue du Pont – 81570 VIELMUR SUR AGOUT

Fax : 05 63 70 58 32 – Mobile : 06 80 33 70 08 (*le président : Ph. Durand*)

Adresses courriel : stsn@wanadoo.fr - Site Internet : www.sotascinat.org

N° SIRET : 492 455 076 00017 – Association agréée au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement

Philippe DURAND, Président

Inventaires botaniques des sites Pierre Fabre de la Chartreuse et du Lévesou

*Relevés effectués 11 juin 2020 par Yves BARBIN, Bruno DAVID, Christel FIORINI
(Laboratoires PIERRE FABRE) et Philippe DURAND (STSN).*

*Relevés supplémentaires effectués dans les parcelles agricoles du Lévesou, au
cours de l'été 2020, par Philippe DURAND.*

Rapport rendu le 17 mai 2021, rédigé par Philippe DURAND

Dans ce rapport,

- « *Habitat* », pris au sens de la « *directive habitats* » de l'Union Européenne, désigne un milieu naturel ou artificialisé abritant une certaine diversité biologique. Les habitats observés sur le site sont codifiés selon la classification **EUNIS** (**EU**ropean **Nature** **I**nformation **S**ystem), version janvier 2013, qui remplace et complète la précédente classification **CORINE BIOTOPES** (codes **CB**). Téléchargement sur <http://inpn.mnhn.fr>.
- Dans les relevés donnés en annexe dans un fichier EXCEL, les espèces observées sont listées par ordre alphabétique des noms scientifiques donnés dans **FLORA GALLICA, Flore de France**, par J.M. TISON & B. de FOUCAULT, Biotope éditions 2014, ou dans la **Flore de la France méditerranéenne continentale**, par J.M. Tison, P. Jauzein et H. Michaud, Naturalia Publication, 2014.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

LOCALISATION ET TOPOGRAPHIE

Les deux sites sont situés dans la plaine alluviale de la rivière Agout, juste en aval de Castres (Tarn).

Sur le site de la Chartreuse, le terrain est quasiment plat.

Sur le site du Lévesou, les bâtiments sont construits sur une terrasse supérieure au rebord bien marqué, avec une différence de niveau de quelques mètres par rapport à la terrasse inférieure. Dans les parcelles agricoles, les terrasses restent bien distinctes au niveau du pigeonnier et à proximité de la voie ferrée, puis s'estompent dans les parties ouest et sud, cultivées depuis longtemps.

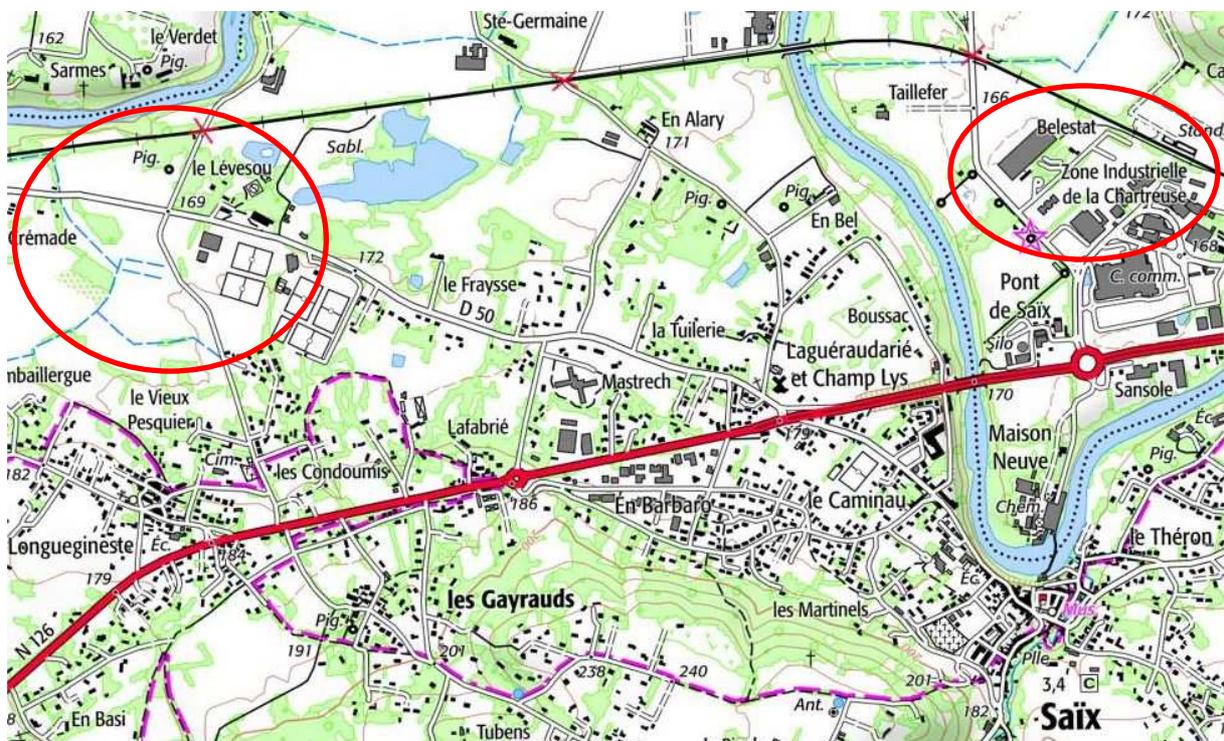


Fig. 1 – Localisation des sites : à gauche, site du Lévesou ; à droite : site de la Chartreuse. (Extrait de carte topographique sur GEOPORTAIL).

GEOLOGIE

Comme il vient d’être dit, les deux sites étudiés occupent des terrains alluviaux de la plaine de l’Agout. Les alluvions de surface ont été déposées par l’Agout à la fin de la dernière glaciation, dans ce qui était alors son lit majeur et à une époque où son débit était très supérieur à son débit actuel.

Sur l’extrait de carte géologique, figure 2, ces alluvions sont codées **Fy** (« alluvions de basse plaine »). Au moins sur le site de la Chartreuse, ces alluvions de surface reposent sur des calcaires lacustres, codés **e6MCg**, plus précisément appelés « calcaires de Ganès » (du nom de la ferme proche de 81290 Labruguière, où ces calcaires, de formation postérieure à ceux du Causse de Labruguière, ont été caractérisés).



Fig. 2 – Extrait des cartes géologiques (éditions du BRGM), feuille CASTRES (pour les 2/3 droits) et feuille LAVAUR (pour le 1/3 gauche), d'où la différence de couleurs au niveau de leur jonction.

SOLS

Sur la carte des sols de la Chambre d'Agriculture du Tarn, on observe sur les deux sites un « sol de basse plaine sur alluvions récentes, de la vallée de l'Agout, ... ».

Sur les parcelles agricoles de Lévesou, au sol argileux caillouteux et acide, les eaux de pluie et de ruissellement ne s'infiltrent guère en profondeur : après de fortes pluies, le sol est rapidement engorgé et saturé en eau, et les engins agricoles s'embourbent dans les légères dépressions ; en l'absence de pluie, le sol devient rapidement très sec, avec une faible réserve en eau.

Certaines plantes adventices (page 9) sont caractéristiques de ce type de sol peu naturellement fertile car pauvre en matières organiques et alternativement saturé d'eau ou très sec.

CLASSIFICATIONS AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun des deux sites ne se trouve dans une zone réglementée ou protégée au titre de l'environnement.

Aucune espèce végétale réglementée n'a été observée.

L'aménagement des deux sites tient compte des trames verte et bleue : haies, bosquets et arbres isolés proches les uns des autres font partie des aménagements ou sont conservés, et aucune clôture n'empêche la circulation de la faune ; les fossés (aucun ruisseau ou rivière ne traverse ces sites) restent ouverts.

INVENTAIRE DU SITE DE LA CHARTREUSE

LIMITES CADASTRALES ET SECTEURS INVENTORIÉS

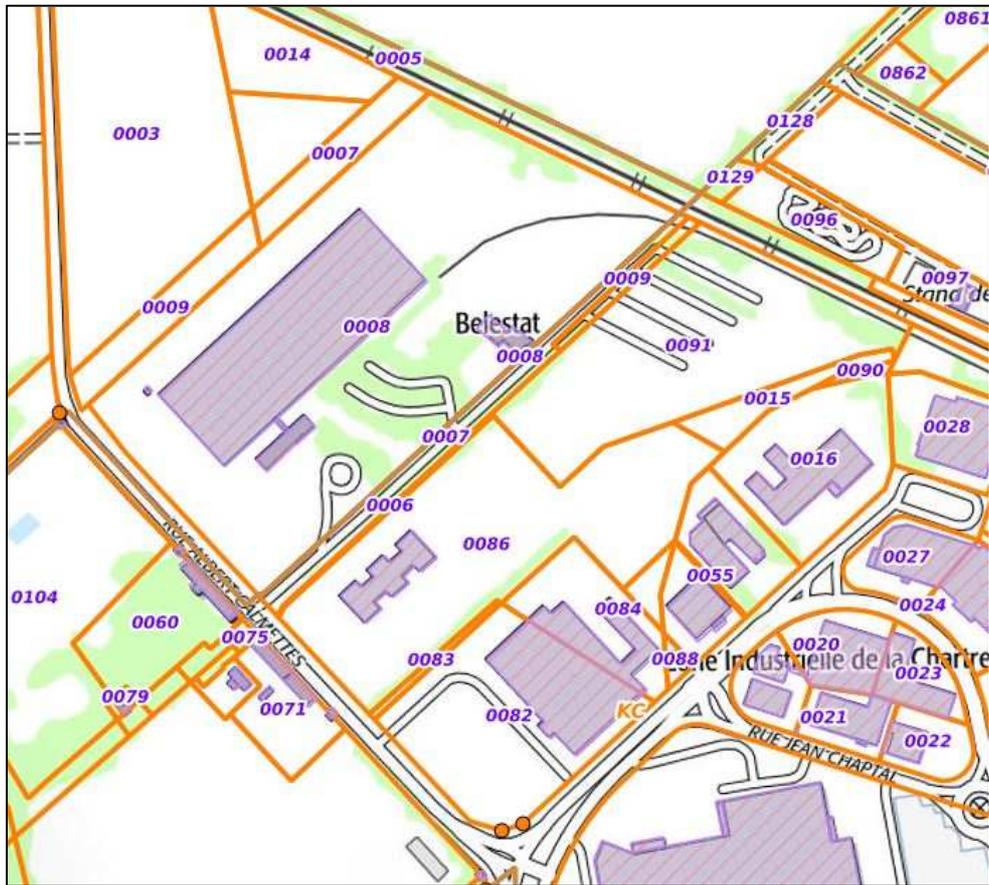


Fig. 3 – Limites cadastrales du site de la Chartreuse (GEOPORTAIL). Les plages vertes représentent les zones boisées, haies épaisses ou petits bosquets.

Les seuls secteurs inventoriés sont situés entre la voie ferrée et les bâtiments et leurs abords immédiats : moitié nord-est de la parcelle 0086, parcelles 0091 et 0015 en entier, nord-est de la parcelle 0008.

Dans tout le site, les personnes et les véhicules ne circulent qu'au voisinage des bâtiments et n'utilisent que des accès et des parkings aménagés. Autour de ces derniers, et en dehors des parcelles inventoriées, le site est occupé par un parc aux pelouses régulièrement tondues, avec des parterres et massifs de fleurs et d'arbustes horticoles entretenus avec soin, des bosquets d'arbres plantés, le tout réalisant un aménagement paysager des plus agréables.

Bien que laissant peu de place à une végétation locale spontanée, le secteur bien délimité où se concentrent les activités et le parc qui les entoure donnent un exemple de ce qui peut se faire de mieux dans une zone industrielle et commerciale, lieu de travail de nombreuses personnes.

Les bâtiments et leurs accès et parkings peuvent être ramenés au **CODE EUNIS J2.3 : « sites industriels et commerciaux en zone rurale »**.

Le parc qui les entoure peut être considéré comme un complexe d'habitats et ramené au **CODE EUNIS X23 : « Grands jardins non domestiques »**.

Les secteurs inventoriés, anciennement cultivés ou en prairie avant aménagement du site, sont actuellement occupés par une prairie de fauche, non encore fauchée lors de notre passage. Au sud-est, dans la parcelle 0086, cette prairie est délimitée par une longue haie arborée qui l'isole des sites industriels voisins ; au nord, la parcelle 0091 est isolée de la voie ferrée par une très large et très épaisse haie arborée et par des petits bosquets. Cette haie se prolonge dans la partie nord de la parcelle 0008, qui est également occupée par une prairie, avec quelques grands arbres à proximité des bâtiments.

Tous ces secteurs, bien que voisins de milieux fortement anthropisés, sont des zones dans lesquelles la faune sauvage est relativement peu dérangée.

INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION EUNIS DE LA VÉGÉTATION DES PARCELLES 0086, 0091 et 0015

L'inventaire a essentiellement porté sur la végétation de la prairie qui recouvre ces parcelles. Pour la plupart, les espèces observées se rencontrent dans les prairies anciennes de la vallée de l'Agout, qui ont pour la plupart été remplacées par des prairies artificielles bien plus pauvres en espèces. Avoir conservé une prairie de fauche au lieu de la remplacer par une pelouse artificielle est bien préférable pour la biodiversité du milieu.

Sans citer toutes les espèces observées : *Achillea millefolium*, *Agrostis capillaris*, *Anthoxanthum odoratum*, *Arrhenatherum elatius*, *Bellis perennis*, *Calamintha nepeta*, *Centaurea jacea*, *Crepis capillaris*, *Crepis biennis*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Geranium columbinum*, *Geranium dissectum*, *Himantoglossum hircinum*, *Knautia arvensis*, *Leontodon hispidus*, *Leucanthemum vulgare*, *Linum usitatissimum subsp. bienne*, *Lotus corniculatus*, *Malva sylvestris*, *Ornithopus compressus*, *Plantago lanceolata*, *Poterium sanguisorba*, *Prunella vulgaris*, *Rumex acetosa*, *Rumex pulcher*, *Torilis arvensis*, *Trifolium dubium*, *Trifolium pratense*, *Vicia sativa*, etc.



Fig. 4 – De gauche à droite : *Arrhenatherum elatius*, *Himantoglossum hircinum*.

Un relevé plus complet est donné en annexe. Bien qu'il ne soit pas exhaustif - d'assez nombreuses espèces, en particulier de Poacées, n'ont pas pu être identifiées lors de notre passage sur le terrain - il donne une idée de la richesse floristiques de la prairie des parcelles

inventoriées, qui peut être rapportée au **CODE EUNIS E2.31 : « prairies de fauche atlantiques »**.

Les haies et bosquets à végétation spontanée, en bordure de la prairie et le long de la voie ferrée, n'ont pas été inventoriés en détail car seules des espèces communes y ont été observées. Ces haies et bosquets peuvent être rapportés au **CODE EUNIS FA.4 : « Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces »**.

INVENTAIRE DU SITE DU LEVESOU

Le site du Lévesou comprend plusieurs parties, limitées au nord par la voie ferrée de Castres à Lavaur, chacune comprenant plusieurs parcelles cadastrales :

- **Secteur 1, au nord de la D50 entre Saïx et Sémalens, et à l'est du chemin de La Crémade (et d'une propriété privée)** : plusieurs petites parcelles occupées par des bâtiments entourés d'un parc, dans lequel se trouvent des équipements sportifs (terrains de tennis).
- **Secteur 2, de part et d'autre de la D50** : des parcelles agricoles, à l'ouest du chemin de la Crémade (parcelles 801, 802, 803, 1219 et de 1762 à 1766) et à l'ouest du chemin du Mercadel Bas (parcelle 0085) ainsi qu'à l'est de ce même chemin (parcelle 0187).

LIMITES CADASTRALES



Fig. 5 – Limites cadastrales du site du Lévesou (GEOPORTAIL). Les plages vertes représentent les zones boisées (petits bois ou haies épaisses) et les pointillés bleus représentent le fossé de drainage.

CONCLUSION

Sur les sites de la Chartreuse et du Lévesou, l'environnement est géré comme sur les autres sites des Laboratoires Pierre FABRE : la zone d'activité est bien délimitée, les bâtiments et leurs accès et parkings sont dans un parc soigneusement aménagé et régulièrement entretenu et, dès que l'on sort de cette zone d'activité, on retrouve une végétation spontanée faisant l'objet d'un entretien raisonné ou laissée à son évolution naturelle. Sauf lorsque des raisons de sécurité imposent une clôture complète (par exemple au site de Langlade), la faune sauvage peut librement circuler et trouve rapidement des zones de moindre dérangement ou de calme.

ANNEXE 1 : Inventaire botanique du site de la Chartreuse

ANNEXE 2 : Inventaire botanique du site du Lévesou

STSN - Inventaire 2020 du site de la Chartreuse - Liste des espèces

N°	Nom scientifique	Nom usuel	Parcelles 86 et 91	Haie en bordure de la voie ferrée, nord parcelles 8 et 91	Parcelle 8, entre la haie de la voie ferrée et les arbres au nord du bâtiment	Parcelle 8, arbres proches du bâtiment
1	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuilles			☒	
2	<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire	☒			
3	<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes	☒			
4	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal			☒	
5	<i>Andryala integrifolia</i>	Andryale à feuilles entières	☒			
6	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	☒			
7	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Avoine élevée, Fromental				☒
8	<i>Avena fatua</i>	Folle avoine	☒			
9	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	☒			
10	<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou			☒	☒
11	<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque				☒
12	<i>Carex distans</i>	Carex à épis distants	☒			
13	<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée tête-de-moineau			☒	
14	<i>Cerastium arvense</i>	Céraiste des champs	☒			
15	<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun			☒	
16	<i>Clinopodium nepeta</i>	Calament népéta	☒			
17	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	☒			
18	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un sttyle		☒		
19	<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire	☒			
20	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle pelotonné	☒			
21	<i>Elytrigia repens (= Agropyrum r.)</i>	Chiendent	☒			
22	<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	☒			
23	<i>Filago germanica</i>	Cotonnière d'Allemagne	☒			
24	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé		☒		

25	<i>Galium mollugo</i>	Caille-lait blanc			☒	
N°	Nom scientifique	Nom usuel	Parcelles 86 et 91	Haie en bordure de la voie ferrée, nord parcelles 8 et 91	Parcelle 8, entre la haie de la voie ferrée et les arbres au nord du bâtiment	Parcelle 8, arbres proches du bâtiment
26	<i>Galium verum</i>	Caille-lait jaune			☒	
27	<i>Geranium columbinum</i>	Géranium colombin		☒		
28	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium à feuilles découpées	☒			
29	<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	☒			☒
30	<i>Hervilia hirsuta</i> (= <i>Vicia hirsuta</i>)	Vesce hérissée	☒			
31	<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc		☒		
32	<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	☒			
33	<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hispide	☒			
34	<i>Linum usitatissimum subsp angustifolium</i>	Lin bisannuel	☒			
35	<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais				☒
36	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	☒			
37	<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre			☒	
38	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie			☒	
39	<i>Myosotis discolor</i>	Myosotis discolore	☒			
40	<i>Ornithopus compressus</i>	Ornithope comprimé	☒			
41	<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis corniculé	☒			
42	<i>Pilosella officinarum</i>	Piloselle	☒			
43	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	☒			
44	<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	☒			
45	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	☒			
46	<i>Poterium sanguisorba</i>	Sanguisorbe	☒			
47	<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	☒			☒
48	<i>Rumex acetosa</i>	Oseille commune	☒			
49	<i>Rumex longifolius</i>	Patience à longues feuilles	☒			
50	<i>Rumex pulcher</i>	Patience élégante			☒	
51	<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	☒			
52	<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs	☒			

53	<i>Solanum dulcamara</i>	Douce amère				☒
N°	Nom scientifique	Nom usuel	Parcelles 86 et 91	Haie en bordure de la voie ferrée, nord parcelles 8 et 91	Parcelle 8, entre la haie de la voie ferrée et les arbres au nord du bâtiment	Parcelle 8, arbres proches du bâtiment
54	<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	☒			
55	<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs		☒		
56	<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	☒			
57	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des pès	☒			
58	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc				☒
59	<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse		☒		
60	<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre		☒		
61	<i>Urospermum dalechampii</i>	Urosperme de Daléchamps	☒			
62	<i>Verbascum pulverulentum</i>	Molène pulvérulente				☒
63	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	☒			
64	<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpollet	☒			
65	<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	☒			